



Déclaration pour le CAEN du 6 novembre 2018

Mesdames, messieurs les membres de ce CAEN,

Violence est le mot de ces dernières semaines. Il semble avoir accompagné cette idée insidieuse qu'il faut mater les élèves.

Mais si on parlait de ce dont on ne parle jamais sur le perron du ministère de l'éducation nationale : - du nombre d'élèves par classe qui est la première violence faite à nos enfants : celle de les contraindre à vivre 6 à 9 heures par jour dans des classes de 28 à 32 élèves au collège et plus de 35 en lycée ; si l'on remettait sur la table les ratés d'Affelnet rectifiés de manière injuste, l'absence de perspective d'avenir pour les jeunes qui ne trouvent pas de place en 2nde Pro, les jeunes bacheliers qui n'ont pas de réponse positive au bout de 3 mois de procédure Parcoursup ; n'est-ce pas de la maltraitance administrative ? Si l'on remettait sur la table l'absence totale de mixité sociale dans certains établissements de grandes ou moins grandes villes, et l'existence favorisée d'une éducation privée dotée d'argent public et qui encourage honteusement cette absence de mixité ? Si l'on reparlait de ce choix de société rétrograde qui porte en lui les violences qui s'expriment aujourd'hui ?

Mais non, cela, on n'a pas le droit de le dire. Vous n'avez pas le droit de le dire...mais autour de cette table, qui, pourtant, a fait le choix de mettre ses enfants dans un établissement privé parce que l'établissement public de secteur n'était pas assez convenablement « fréquenté »?

Pour quelques cas heureusement rarissimes, étonnamment rarissimes, de faits de violences, on crie au scandale, on pleure sur les réseaux sociaux, et le ministre de l'éducation, comble de l'ironie, d'annoncer que les portables seront interdits dans les lycées aussi...ce qui, nous l'avons tous bien compris, règlera *de facto* tous les problèmes !

Non, nous parents d'élèves FCPE, qui travaillons depuis des années à ce que l'idée de co-éducation : oui le gros mot est encore lâché, devienne enfin une réalité, nous nous montrons pourtant bien patients nous aussi, et nous nous sommes bien souvent interdits de faire des vagues...Des vagues oui, quand nous recevons dans nos sièges départementaux des récits que vous connaissez bien monsieur le recteur, messieurs les directeurs académiques. Ces récits de parents, et parfois d'élèves, qui parlent de violences d'enseignants : ces petites ou grandes violences quotidiennes vraiment dévastatrices, dont certains enseignants usent envers leurs élèves : phrases humiliantes souvent répétées, vocabulaire grossier, mépris ou indifférence envers certains élèves, punitions collectives ou individuelles



Déclaration pour le CAEN du 6 novembre 2018

injustement données, exclusions de cours abusives, absence de retour sur des évaluations échouées, notations parfois fantaisistes, absences d'encouragements ou de paroles rassurantes...et nous arrêterons là cette liste car nous savons que vous savez ; car nous savons que cela est le fait de quelques-uns quand la grande majorité fait admirablement son travail. Malheureusement, ces « quelques-uns » font des dégâts sur des générations d'élèves, malgré nos protestations. Mais cela aussi, vous le savez.

C'est pourquoi nous aussi parents d'élèves pourrions dénoncer à notre tour ce « pas de vague » à l'instar des enseignants et pour d'autres raisons.

Nous refusons cependant un conflit stérile et manichéen. La seule réponse acceptable et viable selon la FCPE est de diminuer absolument le nombre d'élèves par classe, de renforcer la formation des enseignants, de ne la brader sous aucun prétexte économique car cela est néfaste à court, moyen et long terme, au même titre que de décider de la suppression de postes dans l'éducation nationale : cette vision purement comptable nous apparaît comme une véritable provocation, tout comme la surenchère des réponses militaro-sécuritaires faites pour pallier les conséquences des graves insuffisances de l'institution envers notre jeunesse.

Dans les cas graves chacun a le devoir d'aider les victimes à déposer plainte, et la communauté éducative se doit d'accompagner la classe toute entière.

La justice éducative dispose d'une échelle des sanctions suffisante, mais pour être éducative elle doit être appliquée de manière proportionnée et juste. Ainsi les conseils de disciplines ne devraient pas être des simulacres de justice aux fins de se débarrasser des élèves pénibles, aveux d'impuissance de la communauté éducative.

Au lieu de lutter contre les injustices et les inégalités sociales, notre système éducatif ne cesse de les renforcer, entretenant le sentiment d'injustice et de défiance vis à vis de l'institution.

Monsieur le Recteur, l'institution se doit d'être exemplaire, c'est la condition nécessaire pour pouvoir éduquer et former le jeune citoyen de demain aux valeurs de la République.

Merci de votre écoute.